



HAL
open science

En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs "Carré de Soie" à Vaulx-en-Velin

Sylvie Laroche

► **To cite this version:**

Sylvie Laroche. En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs "Carré de Soie" à Vaulx-en-Velin. Thibaud, Jean-Paul and Siret, Daniel. Ambiances en actes : actes du 2nd congrès international sur les ambiances = Ambiances in action : proceedings of the 2nd International congress on Ambiances,, Sep 2012, Montréal, France. , 2012. hal-00993739

HAL Id: hal-00993739

<https://hal.science/hal-00993739>

Submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



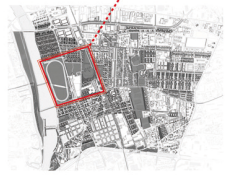
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

EN LIMITE SPATIALE D'UN COMPLEXE DE COMMERCES ET DE LOISIRS «CARRÉ DE SOIE» A VAULX-EN-VELIN

Le territoire étudié : un complexe de commerces et de loisirs situé au cœur d'un projet urbain de grande ampleur à l'est de l'agglomération lyonnaise, «Carré de Soie».

Les objectifs : - explorer les limites spatiales entre les différents milieux sensibles de la ville
- dégager des invariants dans l'analyse des dispositifs spatiaux étudiés
- élaboration de scénarios visant à repenser les formes architecturales et urbaines du commerce.

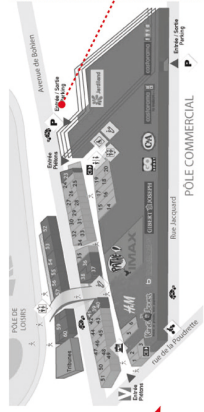
La méthodologie : - entretiens avec les différents acteurs de l'urbanisme commercial
- observations effectuées in situ sur des dispositifs spatiaux emblématiques de ce type de construction comme les entrées, les vitrines ou les toitures.



Plan guide du projet urbain (0,2 km x 2,5 km)



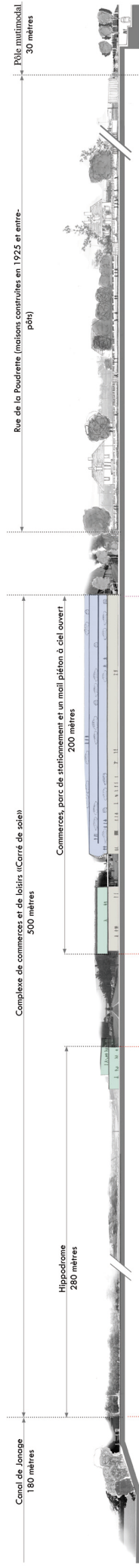
Emplacement du complexe commercial et le pôle multimodal au sud (0,7 km x 0,6 km)



Complexe de commerces et de loisirs composé de trois volumes simples parallèles les uns aux autres et de l'hippodrome au nord.



Vue depuis l'Avenue (deux fois deux vues) qui passe au centre du complexe de commerces et de loisirs.



LIMITE MORCELÉE

: Un complexe composé de trois bâtiments et d'un contour invisible dessiné par les ambiances sonores / Uniformité des matériaux utilisés pour l'ensemble du site / Permanence de certains signaux sonores et visuels / Trois milieux isolés du flux routier et des activités externes / Espaces insulaires exclusifs ou au contraire en surplomb.



Frontage de l'Avenue qui traverse le complexe de commerces et de loisirs. En rouge l'espace réservé aux piétons.



Traversée des trois portes du complexe en empruntant la passerelle :
1 : Vue sur le mail piéton à ciel ouvert entre les deux bâtiments du complexe
2 : Vue en direction du cinéma
4 - 5 : Aménagements de l'intérieur de l'hippodrome (tribune, skatepark, ...)



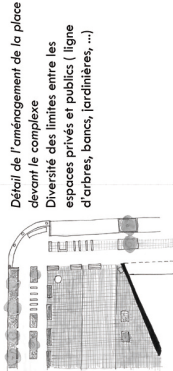
Vue depuis la toiture du premier bâtiment du complexe :
Premier plan : l'entrepôt des transports en commun de l'agglomération lyonnaise
Second plan : château d'eau de l'ancienne usine de Soie (1900)
Dernier plan : construction d'immeubles de bureaux

LIMITE INVASIVE

: Une rue rectiligne de 400 mètres qui relie le pôle multimodal à la zone de chalandise / Continuité de l'aménagement entre les espaces privés et publics (ligne d'arbres, bancs, jardinières, ...)
/ Ambiances véhiculées par les usagers / Confrontation entre les pratiques du complexe de commerces et de loisirs et les usages du territoire existant.



Frontage de la rue de la Poudrette Relation entre les passants et les maisons existantes. En rouge l'espace réservé aux piétons.



Détail de l'aménagement de la place devant le complexe Diversité des limites entre les espaces privés et publics (ligne d'arbres, bancs, jardinières, ...)

Trajectoire à l'intérieur du mail piéton :
1 : Assise en bois au centre du mail,
2 : Animation de maronniers
3 : Débordements multiples des toitures
4 : Vue du mail depuis la place d'entrée



En longeant la rue de la Poudrette entre le pôle multimodal et le complexe :
1 - 2 - 3 : Clôtures des maisons : portail, barrière avec de la végétation recouvrante ou avec des films plastiques opaques.



Parcours devant l'entrée du complexe :
1 : Espace privé en direction du mail piéton et des commerces
2 : Aménagement privé - public
3 : Station de location de vélo, rue longeant



Accès en surface du pôle multimodal :
1 : Cheminement pour accéder au pôle
2 : Aménagement de la place du pôle
3 : Croisement entre les différents modes de transport (tramway, bus, vélo et voitures)



LIMITE INTERVERTIE

: Ouverture du complexe tous les jours jusqu'à minuit et demi / Traitement de l'éclairage artificiel des cheminements piétons par une structure lumineuse minimaliste / Vitrines et mâts lumineux aux abords de l'Avenue / Corridor commercial semblable aux entrées de ville.



Relation entre les voitures, le mât lumineux et les commerces Le camion et le hangar décoré de Vemuri R. et al.



Piétons entre les commerces et l'hippodrome :
1 : totem d'entrée du complexe
2 - 3 : Vue de chaque côté de la passerelle en direction de la pénétrante



Cheminement piéton à l'intérieur du complexe :
1 : Mail piéton avec les vitrines éteintes
2 : Structure lumineuse de la passerelle
3 : Corridor pour accéder au parc de stationnement